

# MÉTIERS

MÉTIERS DES DOMAINES D'EXCELLENCE  
(DOMEX)



TECHNICIENS D'ÉTUDE ET DE DÉVELOPPEMENT EN  
INFORMATIQUE



QUESTION MSY

**8 330** personnes exercent ce métier, soit **0,2 %** des emplois de la région en 2020

	Techniciens d'étude et de développement en informatique	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif augmente entre 2008 et 2020	+ 5 %	+ 7 %	116 sur 225
<b>Au regard des actifs en emploi dans l'ensemble des métiers</b>			
La part des femmes est moins importante	29 %	48 %	123 sur 225
La part des moins de 25 ans est plus importante	17 %	9 %	33 sur 225
La part des séniors est moins importante	17 %	30 %	211 sur 225
La part des non diplômés est moins importante	3 %	12 %	179 sur 225
La part des CAP-BEP est moins importante	4 %	23 %	194 sur 225
La part des emplois stables est proche	82 %	86 %	172 sur 225
La part des temps partiels est proche	14 %	18 %	94 sur 225
Le secteur 'Activités informatiques et services d'information' est 16,5 fois plus représenté en tant qu'employeur que pour l'ensemble des métiers et son poids dans l'emploi est de 28 %	28 %	2 %	

**1 210** demandeurs d'emploi recherchent un emploi dans ce métier, soit **0,2 %** de l'ensemble des demandeurs d'emploi

	Techniciens d'étude et de développement en informatique	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif augmente entre 2017 et 2022	+ 56 %	- 8 %	6 sur 208
<b>Au regard des demandeurs d'emploi dans l'ensemble des métiers</b>			
La part des femmes est moins importante	15 %	52 %	157 sur 208
La part des demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) est moins importante	37 %	44 %	155 sur 208
La part des moins de 25 ans est proche	16 %	12 %	45 sur 208
La part des 50 ans et plus est moins importante	14 %	27 %	188 sur 208
La part des non diplômés est moins importante	2 %	14 %	174 sur 208
La part des CAP-BEP est moins importante	3 %	30 %	182 sur 208
La part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi est proche	8 %	9 %	85 sur 208
La part des bénéficiaires du RSA est proche	18 %	16 %	43 sur 208

Lorsque le métier est qualifié de «proche» ou «équivalent» à l'ensemble des métiers, cela signifie que l'écart est inférieur à 5 %.

Source : Insee - RP au lieu de résidence, Pôle emploi, Dares - Statistiques du marché du travail (STMT).